

# PAVE

Prévenir et combattre l'extrémisme violent  
par la résilience communautaire

## Recommandations pour la Tunisie



Le projet PAVE a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 870769.

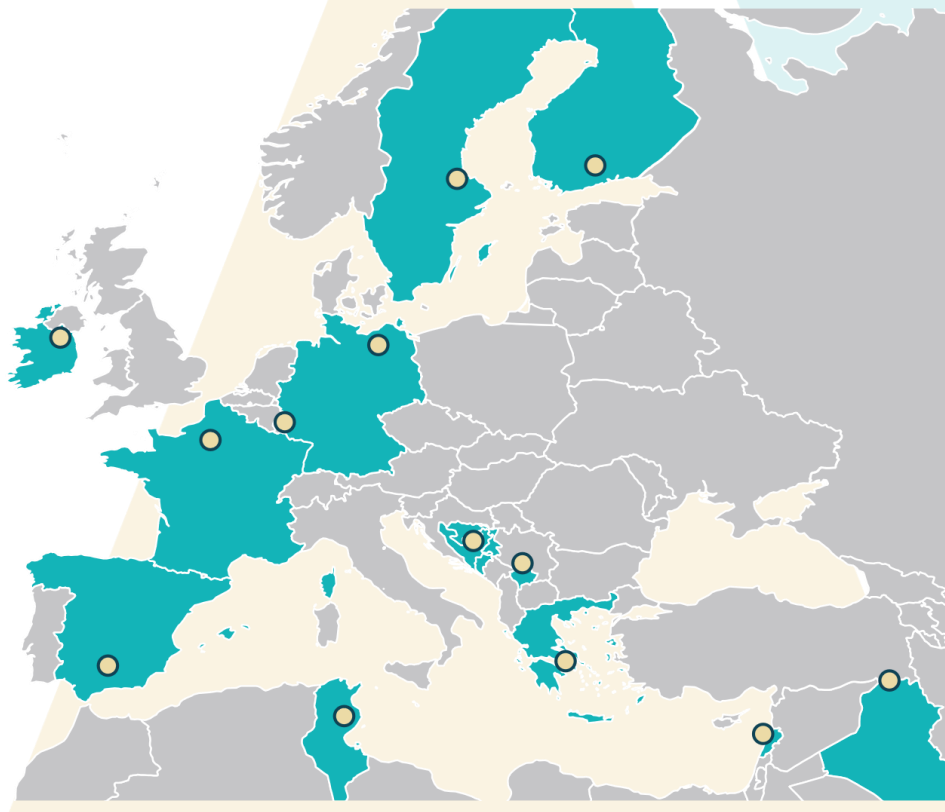


## Introduction au projet PAVE

Le projet de recherche [PAVE](#) (2020-23) a permis de recueillir des connaissances factuelles sur les tendances en matière de radicalisation et d'extrémisme violent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et dans les Balkans occidentaux. Son objectif est de renforcer la capacité des décideurs politiques et des leaders communautaires pour le développement d'une stratégie de prévention efficace entre l'Union européenne et son voisinage. Outre les rapports de recherche et les notes d'orientation, des outils de formation innovants destinés aux parties prenantes sont développés sur la base des résultats du projet.

Le consortium PAVE est composé de 13 organisations partenaires basées dans 12 pays, et met l'accent sur la recherche locale avec une connaissance approfondie du contexte et un accès aux parties prenantes dans les régions étudiées. Il réunit des partenaires qui ont des atouts uniques et complémentaires ainsi que des domaines d'intérêt communs, afin de favoriser l'apprentissage et le développement conjoints. Dans chaque pays, les leaders communautaires, tels que les représentants locaux de l'État, les chefs religieux, les éducateurs, les organisations de jeunesse et les organisations de femmes, ont été consultés pour valider d'abord les plans de recherche, puis les résultats de la recherche.

Des données empiriques ont été recueillies dans sept pays faisant l'objet d'études de cas par le biais de diverses approches qualitatives, quantitatives et mixtes, et comparées entre des communautés sélectionnées (par exemple, des municipalités) qui sont inégalement touchées par l'extrémisme violent. Les facteurs de vulnérabilité et de résilience ont été identifiés au niveau méso des dynamiques et des acteurs communautaires, selon trois axes thématiques : l'interface entre les extrémismes religieux, politiques et ethniques/sectaires ; l'interaction entre les institutions religieuses et publiques ; et l'interaction entre les discours virtuels (en ligne) et hors ligne sur la (dé)radicalisation.





## Introduction à la recherche PAVE en Tunisie

Le projet PAVE en Tunisie a été mené par une équipe de l'Université de Sfax (USF) qui s'est concentrée aussi bien sur (1) les interactions entre l'État et les institutions religieuses que sur (2) la (dé)radicalisation en ligne et hors ligne.

Privilégiant une approche globale débarrassée des déterminismes préconçus, l'équipe de l'USF a mené un travail de terrain dans deux sites d'investigation, tous deux aux caractéristiques socio-économiques similaires, mais aux dispositions différentes face à la (dé)radicalisation.

Des entretiens individuels approfondis et des groupes de discussion, ainsi que l'analyse des médias sociaux, notamment les pages Web d'acteurs directement ou indirectement impliqués dans la déradicalisation, ont permis à l'équipe de l'USF de recueillir des informations sur les facteurs favorisant la violence ou, au contraire, susceptibles de la contenir, voire d'empêcher ses manifestations extrêmes.

Conçu en deux parties, le travail de terrain a été mené en deux phases dont la première a été consacrée à des entretiens individuels semi-directifs en face à face avec des acteurs opérant dans les deux sites, à savoir le Nord-Ouest (représenté par la ville du Kef) et le Centre-Ouest (représenté par les villes de Kairouan et de Sidi Bouzid). Le travail de terrain s'est déroulé en trois périodes : premièrement, du 26 au 29 décembre 2020 ; deuxièmement, du 20 au 24 mai 2021 ; et troisièmement, du 28 octobre au 3 novembre 2021. Quarante-quatre entretiens au total ont été réalisés sur les deux sites, tant auprès de personnes indépendantes que de personnes exerçant des responsabilités institutionnelles, associatives ou organisationnelles.

La deuxième phase, réalisée en ligne, a consisté en une observation et une analyse de quelques sites Internet et pages Facebook. L'équipe de l'USF a choisi les sites Internet et les pages Facebook officielles d'acteurs appartenant aux domaines politique, religieux et de la société civile. L'équipe a opté pour Facebook car il est utilisé par 73% des internautes tunisiens.<sup>1</sup>

Il en ressort qu'il existe trois niveaux ou degrés de résilience, allant du plus fort, dans la ville du Kef (site du Nord-Ouest), au moins important, dans la ville de Kairouan, puis au plus faible, dans celle de Sidi Bouzid (site du Centre-Ouest).<sup>2</sup>

L'enquête de terrain, réalisée par l'équipe USF, a permis de collecter un certain nombre de recommandations proposées par les différents acteurs institutionnels et associatifs. La plupart de ces recommandations concernent la réforme du secteur éducatif. L'enquête de l'équipe USF a révélé un manque évident de coordination entre les différents services gouvernementaux. Cet état de fait doit être abordé sans plus tarder, car il concerne la jeunesse tunisienne à différents stades de son développement.

---

<sup>1</sup> Mohamed Djaziri, 2021, Les chiffres clés des réseaux sociaux en Tunisie. [www.digital-discovery.tn/chiffres-reseaux-sociaux-tunisie-2022/](http://www.digital-discovery.tn/chiffres-reseaux-sociaux-tunisie-2022/)

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations sur les résultats, voir les documents de travail de l'équipe de l'USF dans (1) Al-Baalbaky et al.(2022) et (2) Ayed et al.(2022); les deux sont rendus publics par le projet PAVE.



## 1. Recommandations pour les institutions nationales et locales

Les pouvoirs publics, tels que directions régionales des ministères, municipalités, etc., devraient :

- **Revoir les programmes pédagogiques** de manière à favoriser la socialisation aux valeurs universelles de libertés individuelles et de respects d'autrui ; par exemple en substituant une matière d'éducation morale à l'éducation religieuse, puisque l'enjeu est l'éducation à la tolérance et à l'acceptation de l'autre quelle que soit sa différence. Cette recommandation s'inscrit dans le souci manifesté par des inspecteurs de l'éducation, qui pointent l'urgence d'une réforme du système scolaire, qui mettrait les futurs citoyens au diapason des innovations scientifiques et technologiques et les feraient profiter des gisements de richesses gagnés par la tolérance et l'ouverture sur les autres langues et cultures. Pour ce faire, il va falloir réhabiliter la tradition des **cycles de formation aux inspecteurs et aux enseignants qui portent sur les droits de l'homme et la diversité culturelle** ; par l'actualisation des savoirs, le renforcement des pédagogies participatives et l'élimination des méthodes asymétriques et paternalistes révolues.
- Sur la base d'efforts conjoints par le ministère de l'éducation, le ministère de la culture et les organisations de la société civile, accorder davantage d'espace aux **arts et activités culturelles qui cultivent et fertilisent la citoyenneté** ; par exemple par le biais des clubs scolaires.
- Promouvoir et améliorer les **activités sportives au sein des programmes scolaires**, en réformant les horaires (éviter de les juxtaposer aux séances des matières linguistiques et scientifiques et tâcher de les placer en fin de journée), en faisant en sorte que les filles ne soient pas dispensées de ces activités, et en dotant toutes les institutions scolaires des mêmes équipements sportifs afin de ne pas priver certains enfants de cette éducation importante, sous prétexte de manque d'équipement. Ceci concerne surtout les quartiers populaires et les régions de l'intérieur.
- **Améliorer la coordination et la répartition des rôles des différents ministères** qui interviennent de près ou de loin au processus éducatif (Affaires sociales, Femme et la famille, Jeunesse et sports, Éducation nationale, Affaires religieuses), afin d'éviter les brouillages de responsabilités et la divergence sur le profil du futur citoyen à créer.
- Placer les **établissements scolaires privés** (prenant souvent l'appellation d'écoles coraniques) sous la tutelle du ministère de la famille et l'enfance et du ministère de l'éducation. Et ce, afin d'harmoniser les programmes à tous les enfants éduqués dans les écoles publiques et privées, d'assurer un contrôle sur les programmes enseignés et de les protéger des abus des écoles privées mises formellement – sans raison – sous la tutelle des affaires religieuses, mais qui échappent au contrôle des enseignements qu'elles dispensent. Ceci doit s'accompagner par un contrôle plus strict des écoles par des dispositifs institutionnels (programmes, cadres, etc.).
- S'assurer que les instituts sous la double tutelle du ministère des Affaires religieuses et de l'Enseignement supérieur soient les seuls organismes habilités à assurer la **formation des imams et à la formulation du discours officiel sur la foi**.
- Adapter l'enseignement supérieur aux besoins du marché de travail, et réhabiliter dès le secondaire l'enseignement professionnel afin d'améliorer **l'insertion professionnelle des décrocheurs scolaires** dont l'effectif avoisine 100,000 par an.

- **Revisiter le modèle de développement** en vigueur depuis des décennies : répartition égale des investissements publics et privés entre régions, et inclusion des catégories marginalisées et appauvries. Comme les jeunes radicalisés se recrutent des régions marginalisées économiquement, la mise en application de la discrimination « positive » - comme écrit dans la constitution - en faveur de ces régions devrait commencer par la mise à niveau de leurs établissements scolaires et culturels.



## 2. Recommandations pour la communauté internationale

Les institutions internationales telles que l'ONU et les acteurs de l'UE présents en Tunisie devraient :

- Soutenir financièrement et institutionnellement des **programmes d'employabilité pour les jeunes en situation de précarité** qui faciliteraient leur inclusion.
- Soutenir financièrement et logistiquement des **mini-projets, conçus dans le cadre de l'économie solidaire, destinés surtout aux femmes vulnérables**. Leur autonomie financière réduirait les risques de vulnérabilité et tentation radicale.
- Accorder une importance particulière à la ville de Kairouan comme étant dépositaire d'un **patrimoine historique et religieux** d'une grande importance. Le financement d'un profil de ville à vocation de tourisme religieux peut la décloisonner économiquement et parer les risques de vulnérabilité et de radicalisation religieuse.
- Accorder une importance particulière à la ville du Kef en tant que ville à fort potentiel archéologique et naturel. Des **fonds internationaux placés dans le domaine du tourisme culturel** et/ou hivernal pourrait assurer la transition du secteur touristique tunisien concentré jusqu'ici sur la variante balnéaire (sur le littoral du pays) et à faible valeur ajoutée.
- Renforcer les **programmes et conventions de coopérations de libre circulation entre pays du Nord et du Sud**, afin d'effacer les mauvais souvenirs encore vivaces (Kairouan, Sidi Bouzid et plus généralement le Sud tunisien) de l'époque coloniale, mais aussi de dates récentes liées à la destruction massive de pays arabes et musulmans (l'Irak, Syrie, Libye, Yémen, etc.) avec la complicité de régimes arabes et musulmans qui sont les bailleurs de fonds du fanatisme religieux et les ennemis jurés des libertés et de la démocratie. Ce qui revient à la promotion de relations basées sur le respect mutuel, la reconnaissance des droits de l'homme sans double poids et mesure et surtout l'établissement d'échanges gagnant-gagnat.



### 3. Recommandations pour la société civile

- Étant donné les modestes prérogatives accordées à la municipalité, la société civile bénéficiant d'une marge de liberté et de flexibilité est appelée à pallier à ses limites. Ainsi, le tissu associatif se doit de militer en faveur de la **concrétisation du principe de la discrimination positive en faveur des régions défavorisées de l'intérieur du pays**, d'autant plus que ce principe n'était pas seulement inscrit dans la constitution de 2014 mais fait également partie intégrante désormais de la nouvelle Constitution tunisienne qui vient d'être ratifiée après le référendum du 25 juillet 2022.
- Les associations et les médias sont appelés à jouer un rôle de première importance dans le **soutien des aspirations féministes**, notamment en matière d'égalité en matière de rémunération et de mobilité et de parité dans l'héritage.
- Le **réseautage entre des associations de la société civile** militant pour les droits humains, des migrants, des femmes, mais aussi des associations à vocation culturelle renforce les potentiels de résilience.
- En revanche les **associations de charité et des médias impliqués dans la propagation du discours extrémiste violent** sont à contrôler et s'il le faut, à interdire.
- Les associations et les médias, mais aussi les institutions universitaires (tels que l'Institut du Sport et d'éducation physique au Kef et l'Institut des études islamiques à Kairouan) sont les mieux placés pour **établir des ponts de dialogue avec les groupes radicalisés**. Ils peuvent constituer une source d'information supplémentaire sur comment mieux lutter contre l'extrémisme violent.
- La société civile, de par sa proximité des communautés vulnérables, peut **attirer l'attention des pouvoirs publics à des formes de vulnérabilité et d'injustice et aux propositions de réformes sociales** émanant même de ceux qui subissent les injustices au quotidien ;
- Les organisations de société civile doivent entreprendre des **programmes d'assistance ayant pour objectifs la protection contre la violence** – ou de canaliser celle-ci – telles que les activités sportives ou artistiques.
- Les leaders communautaires et milieu universitaire doivent **inciter les partis politiques radicaux et leurs bras médiatiques** à se rendre compte de l'impact néfaste de leurs discours sur les jeunes.



## Références

Ces recommandations sont issues des rapports comparatifs compilés par les équipes nationales de PAVE et publiés sur le site Internet de PAVE : <https://www.pave-project.eu/publications>. Voir notamment :

- Al-Baalbaky, Rudayna, Faiza Ayed, Juline Beaujouan, Zouheir Ben Jannet, Sadok Damak, Hmida Ennaifer, Josep García Coll, Samiha Hamdi, Marie Kortam, Hassan Laaguir, Amjed Rasheed, Fethi Rekik, Javier Ruipérez Canales, Mohammed Sharqawi, and Maher Zoghlami. 2022. “Interactions between States and Religious Institutions in the MENA Region”. Working Paper 4. PAVE Project Publications. [www.pave-project.eu/publications/PAVE\\_870769\\_D4.2\\_publication\\_layout.pdf](http://www.pave-project.eu/publications/PAVE_870769_D4.2_publication_layout.pdf)
- Ayed, Faiza, Lara Azzam, Zouheir Ben Jannet, Sadok Damak, Maria El-Sammak, Samiha Hamdi, Fethi Rekik, Youssef Salloum. 2022. “Online and offline (de)radicalisation in the MENA region”. Working paper 6. PAVE Project Publications. [www.pave-project.eu/publications/PAVE\\_870769\\_D5.2\\_publication\\_layout.pdf](http://www.pave-project.eu/publications/PAVE_870769_D5.2_publication_layout.pdf)
- Faiza Ayed, Zouheir Ben Jannet, Sadok Damak, Samiha Hamdi, Fethi Rekik. 2022, “Interactions between states and religious institutions in Tunisia”. Country report. PAVE Project.